Association n° W061005229

La Roquette sur Siagne le 5 août 2020

## Scot-Ouest, Consultation Publique **Dire ADNA**

Le Document d'Orientation et d'Objectifs du Scot-Ouest représente un travail considérable, étalé dans le temps, qui ne pourra qu'évoluer en même temps que la société. Par exemple il ne prend que partiellement en compte l'urgence climatique déclarée suite au réchauffement climatique constaté et pas du tout en compte les constatations et analyses liées à la pandémie du Covid 19 bien trop récente.

Ce "dire" ne concerne que la bande littorale (en particulier le bassin de vie Cannes-Grasse), le Haut-Pays et le Moyen-pays sont donc hors de ce propos.

Pour la bande littorale donc, le DOO contient un grand nombre de recommandations frappées au coin du bon sens : lutte contre l'imperméabilisation des sols, amélioration des conditions du respect de l'environnement (sans toutefois décliner les mesures associées à l'urgence climatique déclarée trop récente), vocation agricole de la Vallée de la Siagne ...

Par contre la présence de l'aéroport Cannes-Mandelieu n'y est traitée que de façon anecdotique dans son paragraphe 4A3 alors qu'elle est un élément structurant de l'avenir du bassin de vie Cannes-Grasse. Le sujet est escamoté : aucune analyse des apports positifs et négatifs de cet aéroport, ni de la validité de sa présence alors qu'existe à 35 km l'aéroport commercial de Nice avec des moyens de communication rapide vers Cannes et ses environs !

Le débat a été escamoté alors qu'il s'agit d'un choix de vie primordial pour les populations du bassin de vie :

- ✓ Soit son activité perdure, et de-facto augmentera de façon inexorable, si la vocation de la région est principalement dédiée au tourisme de luxe et évènementiel de la ville de Cannes pour laquelle il est un élément de marketing. Dans ce cas le reste de la région doit subir la destruction de valeur (nuisances, pollution, perte d'attractivité, dégradation de la valeur du patrimoine, sinistralité de l'agriculture de la vallée de la Siagne exposées aux retombées de Kérosène et de ces composés, contraintes sur la réalisation d'habitat nouveau, y compris social...) comme victime collatérale d'une politique du "tout pour attirer les nantis de passage",
- ✓ Soit on analyse de façon dépassionnée comment utiliser au mieux, pour le bénéfice de tout le bassin de vie Cannes-Grasse (y compris pour la ville de Cannes !), les quelques 200 hectares mis à disposition de l'aéroport et on redonne de l'attractivité pour les populations qui ont choisi de s'installer à demeure dans la région et celles qui la choisissent comme destination de vacances hors palaces.

On ne peut faire l'économie d'un débat réel sur cette problématique, avec des partisans pour chacune des hypothèses, qui mérite d'être suivi d'une vraie consultation publique spécifique compte tenu des enjeux majeurs que ce choix représente pour les populations du bassin de vie Cannes-Grasse pour les années à venir.

LE DOO du Scot-Ouest devrait faire état de ce type de choix à faire en lieu et place de la mention sibylline qui y figure.

En parallèle la desserte par une ligne ferroviaire à grande vitesse et la mise en place d'un Ferro routage devraient être accélérées.

Déposé par :

Albert DAUPHIN Secrétaire Général de l'ADNA (En l'absence du président)